

Appel à communications

Le 12 juin 2019

sera tenue

**la septième conférence des jeunes chercheurs en droit fiscal et en droit des
finances publiques**

sur le thème

Financer l'Union européenne à l'heure du *Brexit*

sous le parrainage du Professeur Francesco Martucci

En raison de son budget structurellement trop faible, l'Union européenne peine à réaliser les actions et politiques que lui assigne le Traité FUE. La question du financement de l'Union demeure ainsi une perpétuelle question à laquelle il convient d'apporter des réponses nouvelles. Outre l'évolution du système des ressources propres, une réflexion doit être engagée sur les instruments juridiques permettant de dégager de nouveaux moyens de financement. La question de l'impôt européen doit certes encore une fois être posée, mais d'autres pistes peuvent être envisagées, notamment par une interaction mieux réfléchie avec le marché. Entre la mise en place d'un fonds monétaire européen et la création d'un budget de la zone euro, les voies sont légion dans le contexte contemporain de programmation, d'évaluation, et de performance des finances publiques. Le *Brexit* ne constitue-t-il pas la fenêtre d'opportunité politique permettant d'envisager sous un jour nouveau une question ancienne ?

La conférence entend offrir aux jeunes chercheurs – **doctorants** ou **docteurs** ayant soutenu une thèse **après le 1^{er} septembre 2017** – l'occasion de présenter une communication d'une vingtaine de minutes.

Les projets de communications devront être **en lien direct avec le thème retenu** et rédigés **en français ou en anglais**. Le comité scientifique sera sensible tant à la méthode adoptée, qu'à l'originalité du sujet retenu. Celui-ci doit contenir un **plan** du projet ainsi qu'une **explication détaillée** de son contenu (maximum 5 pages).

Le projet de communication doit être accompagné des coordonnées de son auteur, de son Université de rattachement, de la date de soutenance de la thèse ou de l'année d'inscription en thèse, et d'un curriculum vitae. L'ensemble de ces éléments doit être envoyé à l'adresse suivante : ateliersdroitfiscal@gmail.com

Les jeunes chercheurs qui souhaitent participer à la conférence sont invités à présenter leur projet, au plus tard le **12 avril 2019 à minuit**. Les communications seront étudiées par le Comité scientifique. Les auteurs des communications retenues seront contactés **à partir du 19 avril 2019**.

L'équipe organisatrice se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

ateliersdroitfiscal@gmail.com

<http://www.univ-paris1.fr/axe-de-recherche/ateliersdedroitfiscal/>